



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Docteur Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Musées, au Patrimoine, Secteur  
Sauvegardé et Relations avec l'Atelier du  
Patrimoine, Politique Patrimoniale,  
Embellissement de la Cité  
Archives Municipales  
Santé et Relations avec les hôpitaux  
04-42-91-99-42

23 NOV. 2015

Monsieur BONFORT  
Président  
Sauvegarde des Paysages de Cézanne  
265 chemin de l'Echelle  
13100 Aix-en-Provence

Monsieur le Président,

Je sais votre attachement et celui de votre association à l'oeuvre de Paul Cézanne et aux paysages qu'il a immortalisés. Chaque aixois d'ailleurs porte en lui une once de ce patrimoine artistique et culturel exceptionnels légués par notre compatriote, figure majeure et indépassable de l'art moderne. Chaque quartier de notre ville en garde une trace, toponymique, mémorielle, artistique ou sentimentale et l'attachement de notre territoire à son grand artiste ne cesse de croître.

Dans cette logique, la ville d'Aix n'a jamais fait autant pour la valorisation de l'oeuvre cézannienne que depuis le début du mandat de Maryse Joissains-Masini. Dès 2002, la prise en compte de l'importance de Cézanne pour Aix et le Pays d'Aix ont été au cœur de notre politique culturelle et patrimoniale. Au-delà des petites polémiques et des instrumentalisation politiques, les faits et les bilans parlent d'eux-mêmes. Il n'est pas inutile de les rappeler :

L'équipe en place a ainsi restauré l'*Atelier Cézanne* dès 2002. L'année suivante, elle acquiert la *Bastide du Jas de Bouffan*, la maison familiale des Cézanne ainsi que son fameux parc et entame leurs réhabilitations avant de les ouvrir au public.

Elle a ensuite mobilisé toutes les énergies pour la réussite de l'*Année Cézanne en 2006*. La ville entière a vécu aux couleurs de Cézanne et a pu ainsi se réapproprier pleinement son oeuvre.

En 2005, la municipalité a entièrement réhabilité le *Musée Granet* afin d'en faire l'un des grands musées de province et l'un des rares à abriter des oeuvres de Paul Cézanne. Sous l'impulsion essentielle de son Conservateur en Chef Denis Coutagne, le Musée renaissant a conçu et accueilli l'exposition majeure du Centenaire de la mort du peintre, *Cézanne en Provence*. Cette exposition a réuni 450000 visiteurs venus du monde entier ! Un record absolu pour une exposition hors de Paris, d'autant qu'il a été dénombré cette année-là 1 million de visiteurs pour l'ensemble des manifestations et sites cézanniens estampillés Année Cézanne à Aix, selon l'étude établie par CCI/Gazette des Communes...

La municipalité a renouvelé sa confiance au Musée et s'est appuyée sur son nouveau Conservateur en Chef, Bruno Ely, pour renouveler le succès d'une exposition majeure. Ce fut Picasso-Cézanne en 2009 et ses 372000 visiteurs !

Depuis, la ville n'a cessé de capitaliser sur l'effet Cézanne et en a fait un facteur d'attractivité majeur du territoire, grâce à l'appui des équipes de haut niveau des Directions de la Culture, du Patrimoine et de l'Office de Tourisme et à la maîtrise d'outils nouveaux d'information et de communication. Des dizaines d'événements en témoignent, de l'installation sur la place de la Rotonde, grâce à l'engagement d'Andréa Ferréol, de la première statue représentant l'artiste à Aix, jusqu'à l'aménagement récent du bel espace Paul Cézanne/Rotonde (en cours d'achèvement en cette fin d'année 2015) qui permet à des milliers de touristes d'immortaliser à Aix par la photo leur présence "au côté de Paul Cézanne", tel qu'il a été figé dans le bronze par Gabriel Sterk.

Mais l'action menée au service de Cézanne au cours des dernières années ne saurait oublier la création d'un circuit *Sur les pas de Cézanne*, ainsi que la prise en compte des différents sites cézanniens, préservés, réhabilités ou valorisés, tel *Bibémus* totalement repensé et aménagé en 2006. C'est également au cours du mandat de Maryse Joissains-Masini qu'à vu le jour le magnifique et pédagogique *Terrain des peintres* sur les hauteurs d'Aix, ou dans un autre registre la mise en place, face au Lycée International Georges Duby, d'une fresque de plusieurs centaines de mètres racontant, sur l'espace public, la vie de Paul Cézanne en bande dessinée afin de rendre l'oeuvre accessible à d'autres publics. Car la politique menée en la matière par Maryse Joissains se méfie des captations d'héritage et de la tentation de l'élitisme : Cézanne appartient à tous. Il s'agit donc de faire approcher Cézanne au plus grand nombre, d'ouvrir les sites cézanniens et de profiter de toutes les opportunités visant à sa démocratisation.

Dans le même temps, la ville se projette dans l'avenir : elle est sur le point d'acquérir *la ferme de la Bastide du Jas de Bouffan/Corsy*, là-même où Cézanne peignait, et souhaite dans l'avenir, sur l'ensemble du site, créer sous l'expertise de la Société Paul Cézanne (à laquelle semble-t-il votre association a récemment adhéré) un Centre International dédié à la recherche cézannienne et à la valorisation de l'oeuvre, avec espace d'exposition et médiathèque thématique de dimension internationale. Ce nouveau lieu pérenne, au cœur d'Aix, renforcera la présence même du peintre, alors que le petit *Atelier cézanne* des Lauves, animé avec talent par Michel Fraisset accueille chaque année à lui seul et malgré son exigüité plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

Concernant Cézanne, la municipalité va plus loin et ne prend aucun risque, allant même par exemple jusqu'à acheter en 2010 et à protéger une rocaille et son environnement immédiat, au lieu-dit de l'Ensoleillée, dans l'hypothèse non confirmée jusqu'alors, qu'elle aurait pu servir de décor au peintre... Dans la même logique, elle a fait prendre en compte par l'acheteur d'une bâtisse en ruine, Lou Deven, sur le futur pôle numérique French Tech de la Constance, le fait qu'on distingue quelques vagues éléments du bâtiment dans une aquarelle du père de l'art moderne et que cela doit conduire à la sauvegarde des éléments de façade reconnaissables dans un futur projet architectural.

Pour autant, Aix doit continuer à vivre, à se développer, à fournir des emplois et des logements à ses enfants. *Il ne saurait être question de sanctuariser la ville et sa campagne au motif que Cézanne s'y serait promené ou qu'il y aurait peint.* A l'est d'Aix, la montagne Sainte-Victoire est protégée et sera intégralement préservée dans l'avenir, mais à l'opposé, vers l'ouest, la ville s'étend dans une logique urbaine comprise de tous ou presque.

Dans le cas précisément de la création de la ZAC de la Constance, futur écoquartier aixois aux portes des quartiers ouest et de la Fondation Vasarely (elle-même d'ailleurs construite sur un promontoire cézannien...) que n'a-t-on entendu sur "un projet criminel" ? Certains ont voulu utiliser Cézanne contre la modernité et le développement de la ville. La municipalité a fait un choix plus pragmatique : *non pas Cézanne ou le logement, mais Cézanne et le logement.*

Pour autant, dès l'origine du projet urbain, elle a donné une importance centrale à la question du patrimoine du site : étude préventive exhaustive menée par Michel-Edouard Bellet, Conservateur en Chef du Patrimoine, classement d'éléments remarquables du patrimoine architectural, protection des bastides 18ème et notamment bien sur Bellevue, Montbriand et Bastide-Vieille. La ville et sa SPLA Pays d'Aix Territoires sont également eu le souci de faire travailler leurs équipes sur la protection du patrimoine naturel, en choisissant de préserver l'intégralité des périmètres boisés. Enfin, dès l'origine du projet de création de la ZAC, nous avons eu bien évidemment à l'esprit la préservation du patrimoine pictural du plateau de la Constance-Valcros. C'est dans cet esprit que la SPLA a chargé son urbaniste de prendre en compte les perspectives et les cônes de vues cézanniens vers Sainte-Victoire et le Pilon du Roy notamment (le patrimoine de la Constance, SPLA éd. 2013). Ces éléments ont été portés à la connaissance du public au cours de la longue phase de deux années de concertation qui a été menée sous la responsabilité de l'Adjoint à l'Urbanisme Alexandre Gallèse, phase à laquelle votre association a activement participé, dans les médias notamment.

La ville a choisi d'aller plus loin encore, et c'est *une première en matière d'urbanisme en France* : elle s'est associée les services du meilleur connaisseur actuel de l'oeuvre de Paul Cézanne, le Conservateur en Chef Denis Coutagne, concepteur des expositions de l'Année Cézanne à Aix, ou plus récemment de Cézanne à Paris, présentée au Palais du Luxembourg, et par ailleurs Co-Président de la Société Internationale Paul Cézanne, avec Philippe Cézanne, petit-fils du peintre.

A Denis Coutagne, elle a demandé de travailler au cahier des charges du futur concours d'urbanisme de la ZAC de la Constance afin que le projet se fasse dans le plus grand respect possible de l'oeuvre et avec le souci de sa valorisation. Une lettre de mission très précise a en ce sens été adressée en 2014 à Denis Coutagne par Gérard Bramoullé, Premier Adjoint au Maire et Président de la SPLA Pays d'Aix Territoires. Pour la première fois dans un projet urbain de cette importance, *c'est l'artiste qui conditionne l'avenir de la ville : c'est-à-dire que le futur quartier va être composé en résonance et autour de l'oeuvre de Paul Cézanne, de ses repères, de ses perspectives et de sa mise en scène.*

Au-delà même, ce qui est particulièrement marquant, c'est la vision globale et cohérente du projet cézannien pour la ville d'Aix, qui relie de fait l'urbanisation de la Constance et celle du quartier de la Seds à la valorisation des sites de la Bastide du Jas de Bouffan, des bastides du plateau de la Constance-Valcros et des perspectives cézanniennes vers la Sainte-Victoire, le viaduc de l'Arc de Meyran et le Pilon du Roi notamment.

Denis Coutagne, a, d'ores et déjà, livré une première étude de référence sur le sujet : *Cézanne sur la colline de la Constance-Valcros* (112 pages SPLA éd. 2015) que la Ville a rendue publique et dont votre association a été destinataire. Denis Coutagne, comme vous avez pu le constater, a recensé l'intégralité des oeuvres ayant un quelconque rapport avec le périmètre du futur quartier, ou son immédiate périphérie. Il a au-delà proposé, comme lui en faisaient mission la Ville et la SPLA, des zones protégées sans urbanisation, précisé les cônes de vues majeurs et les bâtiments peints par Cézanne, notamment les deux plus emblématiques, la Bastide Bellevue et son pigeonnier d'une part, et la Bastide-vieille d'autre part. Il a aussi étudié la possibilité de valoriser Cézanne dans cet espace et d'aménager en conséquence plusieurs lieux symboliques susceptibles de devenir des étapes essentielles de futurs circuits pédagogiques et touristiques cézanniens, dans le prolongement du projet global que je défends pour l'ensemble du territoire aixois. Ces lieux seront consacrés à Cézanne, sa vie, son oeuvre et sa postérité, en utilisant pour ce faire les technologies les plus innovantes et en ne craignant pas de placer le Maître de l'art moderne en résonance avec d'autres artistes plus contemporains.

Toutes les propositions faites par Denis Coutagne ont été étudiées et sont en cours de finalisation afin de les intégrer dans le futur cahier des charges du concours d'urbanisme. On ne saurait être plus attentifs, plus vigilants et plus ambitieux aussi dans ce domaine. Demain, le quartier va naître dans le respect de ces préconisations et en ayant à cœur de leur donner le plus grand retentissement, la plus belle visibilité. La Société Cézanne et ses experts internationaux l'ont souligné à l'occasion d'une récente assemblée générale à laquelle vous avez eu accès (septembre 2015), de même que les riverains représentés par leur Comité d'Intérêt de Quartier, très sensibilisés à ces questions puisque plusieurs de ses membres, propriétaires de sites cézanniens ont investi depuis des années pour sauvegarder leur patrimoine qui est aussi celui de l'art et de l'humanité.

L'urbanisation à venir ne se fera pas au détriment de Cézanne, je tiens à vous rassurer une fois encore sur ce point. *Elle sera au service des aixois et au service de Cézanne*, intégrera les technologies les plus modernes, numériques et de réalité augmentée, pour faire découvrir Cézanne, son oeuvre, ses paysages au public d'aujourd'hui et de demain. Car il faut voir plus loin et aller de l'avant.

*Peintre de la Modernité, Cézanne n'aurait pas voulu d'une ville figée, d'une ville musée, sanctuarisée. N'a-t-il pas peint la révolution du transport ferroviaire qui bouleversait alors les paysages urbains aixois ? C'est la conviction de la municipalité, c'est aussi celle des grands spécialistes cézanniens sur lesquels elle s'appuie en toute confiance.*

La ville qu'à connue Paul Cézanne n'existe plus, c'est un fait, comme d'ailleurs la Rome des empereurs romains, le Versailles de Louis XIV, mais aussi l'Estaque de Paul Cézanne, le Londres de Canaletto ou le Paris de Pissaro ! Aix comptait moins de 40.000 habitants à la mort de Cézanne : elle en rassemble aujourd'hui près de 150.000 dont 40.000 étudiants... C'est aussi à eux qu'il faut s'adresser, à eux qu'il faut faire découvrir Cézanne, partager son oeuvre, faire comprendre sa place dans l'histoire de l'art, sans interdire à Aix de grandir, de loger ses enfants et de leur offrir des perspectives d'emploi dans un cadre de vie moderne et de qualité...

Jamais, contrairement à quelques déclarations entendues et à quelques mauvais procès intentés çà et là, on a fait autant pour Cézanne, la sauvegarde et la valorisation de son œuvre, que depuis que la municipalité de Maryse Joissains est en place. Mais, selon la volonté même du Maire, nous n'arrêtons pas pour autant notre effort.

Ainsi, les futurs projets de la Constance, du pôle numérique, de la bastide du Jas de Bouffan, des circuits cézanniens, mais aussi des nouvelles technologies au service de l'œuvre, des scénographies originales, des futures expositions envisagées vont permettre demain d'aller plus loin encore, en liaison et avec *les préconisations des plus incontestables spécialistes de l'œuvre de Paul Cézanne*, Conservateurs en Chef, Universitaires et Historiens de l'Art Moderne. Conscients des nécessités et des défis à venir du territoire, associés dans une ambiance sereine, constructive et ambitieuse à la vision globale que nous souhaitons faire prévaloir, ils ont à cœur de participer au renforcement de la valorisation et de la connaissance de Paul Cézanne.

Associée à la Société Paul Cézanne à laquelle nous avons fait appel pour nous accompagner de façon indiscutable sur cette opération d'aménagement urbain et de valorisation de l'œuvre du "Maître d'Aix", votre association aura toutes informations nécessaires sur l'évolution de ce dossier. Pour autant, et malgré la clôture de la phase de concertation publique, je ne manquerai pas d'écouter vos observations et de vous faire l'écho de l'évolution de ce projet majeur pour l'avenir de notre ville et celui de nos enfants.

Je ne doute pas que vous y trouverez dans l'avenir, matière nouvelle à faire partager à vos adhérents.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Dr Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE  
Adjoint au Maire

Alexandre GALLESE  
Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme

*M. P. Sicard - Desnuelle*

